

**Communiqué de presse**

Pantin, le 03 février 2017

**ÉLECTIONS TPE : LA CFTC GAGNE DU TERRAIN DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES**

Du 30 décembre 2016 au 20 janvier 2017, plus de 4,5 millions de salariés du particulier employeur ou des très petites entreprises (TPE) étaient appelés à voter pour les syndicats qui les représenteront.

**Avec un score de 7,44% soit une progression de près de 1% par rapport au dernier scrutin, la CFTC démontre qu'elle prend peu à peu sa place auprès des salariés des TPE. Une progression significative au regard des résultats obtenus par d'autres organisations. Une augmentation qui aurait pu être plus significative encore si la participation n'avait pas été aussi faible : 7,5%, soit 2,5 points de moins qu'en 2012 !**

Aujourd'hui encore, force est de constater l'éloignement de trop nombreux salariés de TPE avec le fait syndical. Un éloignement historique, qui les rend peu réceptifs à tout effort de sensibilisation sur les bienfaits du dialogue social, qu'il vienne des pouvoirs publics ou des organisations syndicales elles-mêmes.

Avec les CPRI, mises en place dès 2017, cet état de fait devrait changer, la CFTC en est convaincue. Un lien direct et concret va s'établir avec les salariés des TPE, qui verront les bénéfices de l'action des syndicats dans leur vie quotidienne en termes de conditions de travail, de protection sociale, de retraite ou encore de formation.

La CFTC remercie les plus de 24000 salariés qui lui ont accordé leur confiance, qui ont reconnu et validé un syndicalisme de proximité, de construction sociale, loin de l'image contestataire portée par nombre de nos concurrents.

Elle se félicite de l'action de ses militants à travers tout le territoire national, dans tous les secteurs concernés par cette élection, des militants qui se sont faits les ambassadeurs de ce nouveau syndicalisme.

**Enfin et forte de cette progression, la CFTC est résolument confiante dans la perspective de la mesure de l'audience des organisations syndicales sur le deuxième cycle 2013-2016**, audience qui sera connue en mars prochain et permettra d'assurer au cours des 4 prochaines années la représentativité de la CFTC et par là même sa place dans le dialogue et la construction sociale de notre pays.

Contacts presse : 06 33 26 08 71 – [presse@cftc.fr](mailto:presse@cftc.fr)